

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André, tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le 4 décembre 2017, à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Aubuchon, Caroline, parent
Morin, Ghislain, parent
Pelletier, Steve, parent
Simard, Jessica, parent
Ashley Douesnard, Laura, enseignante
Feeley, Véronique, enseignante
Levasseur, Aline, responsable du service de garde
Mercier, Chantal, enseignante

Ont avisé de leur absence :
Blais, Guylaine, enseignante
Guénette, Amélie, parent
Legault, Marie-Josée, parent

Est également présent :
Denicourt, Louis, directeur en remplacement
Ducharme, Jessica, stagiaire en éducation physique
Gagnon, Marc, commissaire

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Véronique Feeley et appuyé par M. Steve Pelletier d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

19CE1718-019

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 30 OCTOBRE 2017

Correction suivante à apporter au procès-verbal :
Point 15 : Commentaires
Point 20 : Amélie Guénette

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Jessica Simard d'adopter le procès-verbal du 30 octobre 2017 avec les corrections mentionnées ci-haut.

19CE1718-020

Approuvé à l'unanimité

4. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS

L'OPP est venu décorer l'école pour le temps des Fêtes. Les parents ont apprécié recevoir les bulletins de façon électronique. Cette façon de faire leur permettait de se préparer pour les rencontres de bulletins. Un suivi des fiches de récréations est maintenant fait. Jusqu'à maintenant, un total de 96 fiches a été données et les fiches sont réparties sur différents élèves. Lors du suivi, on s'assure qu'il n'y a pas d'élève récidiviste cumulant un nombre élevé de fiches. L'installation des poteaux de ballon-poire était prévue pour le 4 décembre, mais à cause d'un contretemps, ils seront plutôt installés au cours des prochains jours. Mme Gagnon ne sera pas de retour avant le 22 décembre.

Les enseignants n'ont rien de particulier à signaler, mais soulignent le fait que plusieurs d'entre eux sont absents pour différentes raisons dont plusieurs accidents (pas nécessairement en lien avec l'école).

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

5. VIE DU SERVICE DE GARDE

Au service de garde, le 17 novembre dernier, a eu lieu l'activité sur l'astronomie qui a été fort appréciée des élèves. Pour les tout-petits, certaines notions vues étaient parfois un peu plus difficiles à comprendre, mais ils ont apprécié l'ambiance et le matériel présenté. La journée pédagogique du 24 novembre était sous le thème de Noël. Les enfants ont fait différentes activités dont le bricolage d'un centre de table et une décoration pour les sapins de Noël. Ils ont aussi cuisiné de la pâte à biscuit qu'ils ont pu ramener à la maison pour la faire cuire.

En janvier, les enfants vont vivre une journée « On se la coule douce » où ils pourront vivre une journée relaxe, en pyjama, et apporter des petits jeux à partager et jouer avec leurs amis.

Les parents ont été avisés des procédures pour les journées tempêtes et pour le congé des fêtes. Une nouvelle caméra sera installée dans le corridor des 1^{ère} et 2^{ème} année afin d'augmenter la sécurité et surveiller les enfants qui vont se préparer lors des arrivées et des départs.

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Présentation de Mme Jessica Ducharme, stagiaire de Mme Chantal Mercier en éducation physique. Elle est présente depuis la fin du mois d'octobre, et ce, jusqu'aux vacances de Noël.

M. Marc Gagnon se questionne sur la présence des membres de la communauté lors des réunions du CÉ de notre école. La présence des membres de la communauté est rare lors des réunions, mais elle pourrait être très bénéfique pour enrichir les discussions et amener différentes informations. Mme Simard, mentionne que l'an passé, Suzie Lambert, commissaire-parent de la commission scolaire, était parfois présente. Elle apportait différentes informations intéressantes aux parents et aux enseignants. Il est suggéré de contacter différents intervenants comme la bibliothèque, des gens en lien avec le sport, le centre d'action bénévole, le CRDI, le SERY et le député M. Vincent afin de relancer la communauté.

Un questionnement est soulevé sur l'intégration des élèves qui arrivent de d'autres pays et qui ne parlent pas le français. Le SERY soutient ces élèves en rencontrant les familles. Du soutien direct est offert en francisation auprès de ces élèves et au besoin, les titulaires peuvent demander de l'aide et du soutien au niveau de la commission scolaire. Les rencontres de passe-partout et les camps de jour de la ville offrent aussi parfois différentes options pour faciliter l'intégration des immigrants.

7. RÉVISION BUDGÉTAIRE

Un document est présenté aux membres du CÉ.

Différentes discussions ont lieu sur les dépenses de l'école. Le budget MAO sera rapidement épuisé vu les dépenses à venir pour nos zambonis de planchers. La commission scolaire pourra peut-être absorber une partie des dépenses. Une flotte de portable pourrait être intéressante selon les montants disponibles. Mme Véronique est intéressée par le projet de réaménagement physique de classe permettant aux élèves de choisir différentes options pour s'asseoir. Certaines écoles de la commission scolaire ont réalisé de tels projets, notre école pourrait peut-être offrir un environnement plus flexible aussi. Il est mentionné que certaines des chaises des élèves sont à réparer et que prévoir certains achats à ce niveau serait judicieux. M. Pelletier mentionne que plusieurs écoles ont des problèmes avec les chaises, même celles qui ont été achetées récemment. Elles se brisent trop facilement, la qualité est remise en cause. Dans d'autres écoles, certains élèves se sont même blessés à la suite du bris de leur chaise.

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Caroline Aubuchon d'accepter la révision budgétaire telle que présentée.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

8. CONVENTION DE GESTION

Un document est présenté aux membres du CÉ.

En lien avec les statistiques de l'objectif 1, M. Denicourt propose de vérifier si les livres proposés aux garçons sont adéquats pour favoriser leur motivation à la lecture et au besoin, faire de nouveaux achats afin d'avoir des livres motivants.

En lien avec l'objectif 4, une augmentation du nombre de fiches jaunes a été vécue l'an passée et des mesures seront prises pour augmenter les habiletés sociales des enfants. Les éducateurs du dîner ont aussi modifié leur façon d'intervenir auprès des élèves pour mieux encadrer et faire de la prévention dans les endroits plus problématiques de la cour (ex. élèves sportifs sur le terrain de soccer). Les surveillants du dîner gèrent aussi eux-mêmes les conséquences des fiches données sur la période du dîner et les élèves réalisent plus facilement que les surveillants ont aussi le pouvoir d'intervenir lorsqu'ils ont des comportements inadéquats.

Il est proposé par Mme Véronique Feeley et appuyé par M. Steve Pelletier d'accepter la convention de gestion telle que présentée.

19CE1718-022

Approuvé à l'unanimité

9. PROJET ÉDUCATIF

Un document est présenté aux membres du CÉ. Le travail amorcé l'an passé se poursuit.

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Caroline Aubuchon d'accepter le projet éducatif tel que présenté.

19CE1718-023

Approuvé à l'unanimité

10. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Les activités sont présentées aux membres du CÉ.

Il est proposé par Mme Laura-Ashley Douesnard et appuyé par Mme Véronique Feeley d'accepter les activités éducatives telles que présentées.

19CE1718-024

Approuvé à l'unanimité

11. SONDAGE

À l'école St-André, 131 parents ont remplis le sondage sur la satisfaction des parents envers les services de l'école. Le sondage était dirigé pour les parents des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année. Notre taux de participation fut élevé en comparaison des autres écoles de notre secteur. En général, les résultats sont très satisfaisants. Bravo à toute l'équipe-école.

12. SUIVI DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET DU PARC-ÉCOLE

Le montant demeure le même depuis la dernière rencontre soit 3 550 \$. Les montants varieront selon les travaux à venir. Lors de la campagne de financement 2016-2017, un grand nombre d'élève n'ont rien rapporté financièrement. Le nombre était plus élevé que lors de la campagne précédente malgré le fait qu'il y avait deux classes de moins. Mme Chantal Mercier a expliqué qu'elle avait vérifié les chiffres pour essayer de trouver les

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

raisons. Une des hypothèses est que les enseignants nouvellement arrivés ou ceux qui sont en remplacement de titulaire sont moins aux faits du fonctionnement et le suivi se fait plus difficilement. Pour cette année, les nouveaux enseignants et les remplaçants seront rencontrés. Il est aussi suggéré que la direction fasse un suivi auprès des familles dont l'enveloppe n'est tout simplement pas rapportée.

Aussi, la lettre d'explications aux parents a été améliorée afin de mieux faire comprendre aux parents que les sommes engagées pour les activités Sports Plus ne leur sont pas toutes facturées et que la campagne sert à combler le déficit qui en résulte. Aussi, la lettre a été simplifiée et les informations concernant le Marchethon ont été retirées afin d'éviter la confusion. Maintenant, il est seulement mentionné que les informations seront diffusées ultérieurement.

13. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Aucune autre dépense a été engagée.

14. COMMENTAIRES DE PARENTS

Aucun commentaire.

15. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENT

Retour sur le point amené concernant les directions qui n'ont pas de gros pourcentage de présence dans leur école. La commission scolaire mentionne qu'ils essaient de ne pas créer trop de mouvement auprès des directions. Elle mentionne également différents critères pour établir les pourcentages de directions par rapport au nombre d'élèves et des frais encourus. Le questionnement subsiste auprès des parents pour qu'il y ait au moins un pourcentage minimum établi pour les directions principales et les directions adjointes.

Le comité de parent se questionne aussi sur les campagnes de financement où du chocolat est vendu. Différentes campagnes de financement sont possibles sans être en discordance avec les saines habitudes alimentaires promues dans le milieu scolaire.

Maintenant que la commission scolaire a décidé de regrouper le PEI à l'école secondaire L'Envolée, elle demande aux différentes écoles secondaires de préciser leurs prochaines orientations. Haute-Ville a déjà son plan et s'oriente vers le sport et l'aventure.

Les secteurs scolaires du primaire et du secondaire seront redéfinis pour 2019-2020. Il serait important de tenir les parents informés afin qu'ils soient présents lors des consultations publiques.

Lors de la rencontre du comité de parents, une problématique a aussi été soulevé sur la superficie des classes. Certains locaux utilisés pour les classes seraient trop petits par rapport au nombre d'élèves attribués au local.

Les parents souhaitent aussi un meilleur suivi sur le protocole d'intimidation entre les écoles et la commission scolaire. La communication pourrait être améliorée entre les deux paliers. En ce moment, les écoles transmettent un rapport sur les situations d'intimidations à la fin de l'année scolaire uniquement.

16. INFORMATION DU COMITÉ EHDAA

Des formations étaient prévues, mais elles ont été annulées.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

17. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

18. VARIA

Les parents ont reçu un courriel expliquant qu'il y aura une pratique pour le confinement barricadé, code bleu, dans la semaine du 11 décembre. La procédure est expliquée aux membres du CÉ.

Les prochaines dates des rencontres du CÉ seront le : 15 janvier, 12 février, 19 mars, 9 avril, 7 mai et le 11 juin.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Chantal Mercier et appuyé par Mme Véronique Feeley de lever l'assemblée à 21 h 25.

19CE1718-025

Approuvé à l'unanimité

Ghislain Morin
Président

Louis Denicourt
Directeur en remplacement